

Henri IV en Tarentaise

Le 27 février 1600, le duc de Savoie Charles Emmanuel, fils d'Emmanuel-Philibert, le vainqueur de saint Quentin (1558) signe un traité avec Henri IV à Fontainebleau. Le duc s'engageait, dans les trois mois, soit à restituer au roi de France Saluces en Piémont, soit à céder la rive droite du Rhône (Bresse et Bugey). Il laissait à Paris un ambassadeur, J.-F. Berliet, président de la chambre des comptes de Chambéry, qu'il vient de nommer archevêque de Moûtiers.

Evidemment, Charles Emmanuel n'était pas décidé à appliquer le traité. Juin se passe et le duc se vante de ne pas tenir ses engagements. Henri IV se fâche, rejette une intervention de l'archevêque nommé de Tarentaise et déclare la guerre le 12 août. Dès le lendemain, le maréchal de Biron s'empare de Bourg-en-Bresse et le 17 août Lesdiguières oblige les troupes du duc à s'enfermer dans la forteresse de Montmélian. Le 20 août, Henri IV entre à Chambéry. Et les autres opérations militaires de cette campagne vont se dérouler en Maurienne et surtout en Tarentaise et Beaufortain.

Abandonnant le siège de Montmélian à Sully, Lesdiguières remonte la vallée de l'Isère, s'empare de Chamousset, Miolans et les îles devant Conflans le 24 août. Le lendemain, il fait investir la place. Le seul événement important de cette journée fut l'éclatement d'un pétard à une porte de maison ; cela fit plus de bruit que de mal et il fallut saper la grange attenante à la maison pour obliger les défenseurs à se rendre. Mais après dîner, Lesdiguières, accompagné de son gendre, de Bassompierre, alla reconnaître un emplacement de batterie au-dessus de Conflans.

C'est là qu'un capitaine nommé La Couronne eut la jambe brisée par une « mousquetade de la ville ». Pendant la nuit, cinquante Suisses et cinquante Français hissèrent à l'emplacement deux canons et des munitions. Tout est prêt le lendemain à onze heures et l'on commença à tirer sur l'arrière du château ; ce qui étonne les assiégés qui ne s'attendaient pas à une attaque par la montagne.

Henri IV arrive à la batterie à deux heures de l'après-midi, au moment où l'on se prépare à l'assaut général ; il ne le permit pas. Il désigna simplement une dizaine de volontaires. Au même instant, les assiégés firent « une chamade », c'est-à-dire une démonstration pour demander une armistice. Deux heures plus tard, mille trente soldats, paysans assez mal préparés à la guerre, commandés par le baron Nicolas de Watteville et le baron de la Val-d'Isère, sortirent de Conflans et Henri IV accorda aux vaincus de se retirer en Piémont par le Mont-Cenis.

La tradition conte un événement amusant. Henri IV, en se rendant à la batterie au-dessus de Conflans, rencontre un paysan qui paraît très mécontent. S'apercevant qu'il est en présence d'un chef français, le paysan interpelle violemment le roi :

« Vos soldats ont dévasté nos vignes. Il faudra y mettre ordre. — Savez-vous à qui vous parlez ? », repartit Henri IV sur un ton bonhomme.

« Je ne sais, répond le paysan. Mais sachez que je suis le syndic de Farette. »

Avec Conflans, Henri IV occupait la porte d'entrée de la Tarentaise. Il envoya alors Sully en Maurienne qui s'empare assez facilement du château de Charbonnières, et Les-

diguières remonte la vallée de l'Arc jusqu'au Mont-Cenis. Les drapeaux, pris par Sully à Charbonnières, sont envoyés par Henri IV à Henriette d'Entraigues qui suit le roi en campagne à une distance respectueuse ; celle-ci en fit don à la cathédrale Saint-Jean de Lyon.

Puis Lesdiguières revient en Tarentaise et le 21 septembre, il est au défilé de Notre-Dame de Briançon. Après avoir emporté la barricade élevée à l'endroit le plus resserré de la vallée, il profite de la nuit pour faire passer ses soldats au pied du roc fortifié à un jet de pierre du château. A Aigueblanche, il rejoint son gendre Créqui, arrivé la veille de Maurienne par le col de la Madeleine. Mais Lesdiguières ne peut commencer l'attaque de la forteresse de Briançon qu'après l'arrivée de deux pièces d'artillerie, le 6 octobre. Le lendemain, la garnison composée de soixante paysans du baron du Bois, Philibert de Villane, prit peur après la blessure de leur chef et seigneur. Ils se réfugièrent dans la tour la plus éloignée. Alors les Français escaladèrent les remparts que personne ne défendait plus. Lesdiguières fit démanteler la forteresse.

Pendant ce temps, Charles d'Albigny, commandant les troupes duciales en Tarentaise, évacuait Moûtiers pour se replier en direction du Petit-Saint-Bernard et se retranchait en haute Tarentaise. Moûtiers est alors occupé par les Français et Lesdiguières se porte contre le château archiepiscopal de Saint-Jacques, défendu par trois cents hommes. En plein jour, les troupes françaises passèrent à la portée d'une arquebuse des fortifications et investirent le château. Quelques pièces de petit calibre sont hissées au sommet du Siaix pour bombarder plus facilement la forteresse. L'une d'elles roula au

fond de l'Étroit et à la fin du XIX^e siècle, on la voyait encore enfouie dans les alluvions de l'Isère au moment des basses eaux. Le 12 octobre, une brèche fut faite dans les remparts et les défenseurs devinrent prisonniers de guerre.

Ainsi toutes les positions fortifiées de Tarentaise, Conflans, Briançon, Saint-Jacques étaient entre les mains des Français, qui les démantelèrent. Ils emportèrent aussi un important butin. Lesdiguières aurait saisi, dit-on, jusqu'aux archives qui allèrent s'entasser dans son donjon de Vizille en Dauphiné. En 1795, elles furent restituées et transportées au château de Chambéry où elles brûlèrent trois ans plus tard.

Pendant les opérations de Tarentaise, Henri IV fit une reconnaissance dans le Beaufortain jusqu'au Cormet d'Arêches pour parer à une éventuelle manœuvre du duc de Savoie sur Conflans. A la demande de Henri de Savoie, duc de Nemours, qui possédait le Beaufortain, le roi exempta les habitants de toutes fournitures de vivres aux armées. De Beaufort il écrivit au moins deux fois à Henriette d'Entraigues. Dans l'une de ces lettres, il dit : « En mon voyage nous n'avons pas seulement vu la neige, car nous avons été couverts trois heures durant d'aussi épaisse qu'elle est en France en janvier. » A son départ, le curé de Beaufort nota sur le registre des baptêmes : « En 1600, le jour 10^e d'octobre, Henri de Bourbon, roi de France et de Navarre, a été ici en grande compagnie de princes et autres gens d'armes. Le jour 11^e, il est allé au Cormet ; le jour 12^e, il est parti conduisant huit mille personnes et ayant fait grandissimes folies. »

Nous aimerions en savoir davantage.

•••

Le 11 novembre, le duc Charles Emmanuel passe le col du Petit-Saint-Bernard avec une armée assez importante et parvient jusqu'à Aime. L'avant-garde française commandée par Lesdiguières y subit un échec. Mais après la prise du fort de Montmélian, le 14 novembre, Henri IV se rendit lui-même en Tarentaise et le 17 novembre, près de Villette, il engagea une « grande escarmouche » où il s'exposa à d'infinies « mousquetades ». La neige et le froid l'empêcha d'aller plus avant et il revint coucher à Moûtiers. Le lendemain il passa dans le Beaufortain pour tenter une reconnaissance vers le Cornet d'Arêches. Contrarié par les intempéries, il resta six jours au Villard de Beaufort et le 23 novembre, il rentra à Chambéry.

Le 17 janvier 1601, au traité de Lyon, Charles Emmanuel gardait le marquisat de Saluces, mais cédait à Henri IV toutes ses possessions sur la rive droite du Rhône : la Bresse, le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Ce traité orientait désormais les ambitions de la maison de Savoie vers l'Italie.

Pendant cette deuxième invasion des Français, la Tarentaise avait nourri les deux armées campées sur son territoire de ses grains et de son bétail, et « si abondamment que je ne sais, dit l'Italien Botero en 1602, quelle partie de la Lombardie eût pu la surpasser sous ce rapport ». A côté, il y eut des violences : profanations d'églises, incendies, pillages, meurtres et autres attentats contre les personnes. Bon nombre d'habitants, au témoignage de Hurant de Cheverny aumônier de Henri IV, « s'étaient retirés comme des bêtes dans les montagnes les plus inaccessibles où il passèrent la moitié de l'hiver, laissant leurs biens à l'abandon des gens de guerre ».